

der alttschechischen Chronik des sog. Dalimil, in: Reinhard Düchting: *Sibi et amicis. Erinnerungen. Kleine Studien. Schriftenverzeichnis*, Heidelberg, Mattes Verlag, 2006, S. 189-198, untersucht); der Stil der Schrift und der Illuminationen deutet darauf, daß die Handschrift in Norditalien entstanden ist; die reichliche und prächtige künstlerische Ausschmückung weist darauf hin, daß der Besteller zu den wohlhabenden Schichten gehörte, und die Auswahl des übersetzten Textes – die Chronik, welche die Bedeutung des böhmischen Königtums und der böhmischen Dynastie betont – läßt vermuten, daß der Initiator in sehr naher Beziehung zu dem Herrscherhof stand; es wurde eine Hypothese geäußert, daß das Werk auf Bestellung Karls IV. selbst oder seines Vaters Johannes von Luxemburg entstanden ist.

Zuzana SILAGIOVÁ
Prag

Folchini de Borfonibus *Cremonina (Grammatica, orthographia et prosodia)*, cura et studio Carla De SANTIS, Turnhout, Brepols, 2003 (Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis, 201), 180*-338 p.

Folcuin de Borfonibus, grammairien enseignant à Crémone dans les années 1380-1400, a laissé de son enseignement des traces que la présente édition s'attache à distinguer du reste du matériel en circulation dans les manuscrits d'Italie du Nord, à étudier et à éditer. C'est d'autant plus méritoire que l'ouvrage est volumineux, très riche en renseignements, et éclaire une période de l'enseignement et de la grammaire généralement un peu négligée par les spécialistes, qui s'intéressent plutôt aux transformations du XII^e siècle, aux modistes ou à la grammaire humaniste. Mais Folcuin est un témoin de l'attachement des enseignants, même en Italie, à la grammaire traditionnelle, fondée sur Priscien, Alexandre de Villedieu, Evrard de Béthune, Huguccio de Pise et le *Catholicon*, et son mélange de prose, pour la clarté, et de vers, pour la mémoire, est un intéressant combiné des méthodes françaises (en vers, comme Jean de Garlande) et italiennes.

L'intertextualité de ces textes – Folcuin ayant fait des *divisiones* et des *memorialia* sur les mêmes auteurs classiques, et l'enseignement grammatical reposant sur un fonds commun de vers et d'exemples que chaque enseignant adaptait à son propre enseignement – posait tout d'abord des problèmes de délimitation du corpus de l'auteur que C. De Santis résout en comparant un certain nombre d'œuvres, attribuées ou non dans les manuscrits à Folcuin. Deux manuscrits contiennent l'ensemble des parties sur grammaire, orthographe et prosodie, mais leur modèle commun n'est pas exempt de fautes; trois manuscrits contiennent seulement des vers sur l'orthographe qui lui sont attribués, deux autres un ensemble en prose et vers sur le même sujet, huit encore ses autres compositions. Les fortes variations de l'un à l'autre font plutôt supposer des étudiants de Folcuin travaillant avec lui, et copiant les œuvres de leur maître quand ils en ont l'occasion, ou sur les exemplaires les uns des autres.

Le matériel utilisé comprend sans surprise Priscien, le *Doctrinale* et le *Grecismus*, les *Derivationes* d'Hugutio, et, sans les citer car ce sont des outils et non des autorités, le *Catholicon*, Pietro de Isolella, pour le XIII^e siècle, Giovanni da Soncino et Philippus

Florentinus, italiens du ^{xiv}^e siècle dont il utilise le métalange et la terminologie, et Martin de Dacie, *De modis significandi*, pour les formulations de type modiste. Il ne cite qu'une fois Pierre Hélias, mais l'utilise sans doute davantage. Son enseignement se rapproche aussi d'autres traités italiens, en particulier la *Janua* (xi^e siècle), qui supplante Donat dans l'Italie de la Renaissance. Évidemment, il cite aussi beaucoup la Bible et les auteurs classiques.

L'éditrice fournit une très bonne analyse des doctrines grammaticales de l'auteur, de leur sources et des termes dans lesquels il les traduit. Elle montre que, malgré une touche de doctrine modiste, la méthode, l'organisation et le langage sont encore pleinement médiévaux. Les notes qui accompagnent le texte sont extrêmement précieuses. C'est la morphologie qui tient le plus de place. L'aide à la traduction en latin y est plus nette que dans les grammaires antérieures; les traductions et le recours à des équivalents italiens pour mieux faire comprendre les tournures latines (*themata*) en font par moments une aide à la conversation, riche d'enseignement d'ailleurs sur cet état de la langue italienne, qui est étudié en appendice (p. 145*-152*). On entre ainsi de façon vivante dans une classe avancée de la fin du ^{xiv}^e siècle.

L'analyse linguistique du texte lui-même souffre un peu de la méconnaissance d'un manuel de latin médiéval comme celui de Peter Stotz, qui est absent de la bibliographie. Elle manque de recul: la plupart des traits de prononciation, et donc d'orthographe, relevés ne sont pas propres à l'Italie du Nord, mais se retrouvent très largement en France et parfois ailleurs. Ce qui peut rendre la lecture de ce traité crémonais utile dans toute l'Europe latine.

Quant au texte lui-même, qu'on nous permette un regret. Ce texte latin parle, et abondamment, de syllabes, et donne des définitions et des règles très précises sur leur séparation (V, l. 145 et suivant). La syllabation, en latin, permet seule de comprendre la métrique; dans les langues romanes, la distinction des syllabes entravées ou libres, fermées ou ouvertes, est indispensable pour comprendre les évolutions phonétiques. La phonologie latine ne peut s'envisager sans une juste notion des limites entre syllabes. Alors, pourquoi éditer ce texte avec des coupes de fin de ligne qui massacrent les mots avec des séparations contraires au génie de la langue? Il s'agit sans doute d'une fâcheuse résignation devant les césures automatiques de traitements de texte issus de la phonologie anglosaxonne et non latine. La différence entre les consonnes 'muettes' et les liquides qui, elles, ne font pas passer la consonne qui les précède dans la syllabe précédente, est clairement perçue et exposée par Folcuin, comme elle l'a été par tous les grammairiens latins. Alors, pourquoi lui imposer des césures comme Petrus (p. 150, l. 839), se-ruandam (p. 104, l. 695) ou Sp-oncius (p. 104*), et tant d'autres coupes barbares? *Caveat scriptor ne sillabam dividat in duas lineas, quia quod profertur indistanter linearum diversitate separari non debet* (p. 237, l. 883-885; l. 886, il faut sûrement *in precedenti linea* et non *in precedenti sillaba*, comme l'envisage du reste l'annotation; c'est donc semble-t-il une erreur commune des deux manuscrits, à ajouter à la liste de la n. 76 p. 42*).

P. 238, l. 909, la correction de *brevietur* en *brevitur* est malheureuse: il faut évidemment *breviter notandum est quod « tantum » abbreviatum*, car *brevietur* est appelé par *brevisions* deux mots auparavant et ne peut dans ce contexte être un verbe.

En tout cas, les renseignements offerts par ce genre de texte sur les habitudes et les réflexes des copistes, issus de l'enseignement reçu, devraient donner matière à réflexion à tous les éditeurs de texte, surtout les conseils pour la ponctuation et l'écriture, puisqu'il

y figure une liste d'abréviations (p. 139). Pour les coupes de mots ou leur conglutination, la morphologie, l'accentuation et l'orthographe, un pareil traité est précieux, bien au-delà du domaine des spécialistes de la grammaire ou de la linguistique médiévales. Lors de leur apprentissage de la langue latine, les auteurs avaient été formés par des textes et des méthodes de ce genre, les copistes tâchaient de s'y conformer. On peut ainsi confronter à leur formation le résultat de leurs efforts, de façon à le mieux comprendre.

Pascale BOURGAIN
École des chartes

Hermes Latinus, t. II. *Hermetis Trismegisti de sex rerum principiis*, cura et studio Paolo LUCENTINI – Mark D. DELP, Turnhout, Brepols, 2006 (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis 142), 228 p.

Le texte édité et introduit par les soins de P. Lucentini et M. D. Delp en tant que second tome de la sous-collection *Hermes Latinus* dans la *Continuatio Mediaevalis* est de dimension relativement réduite (une dizaine de folios dans les manuscrits subsistants). C'est un ouvrage cosmologique intitulé *Liber de sex rerum principiis* et revendiquant une paternité hermétique, composé dans la seconde moitié du XII^e siècle, par un auteur anonyme, vraisemblablement en Angleterre (introduction p. 18-19). Il s'agit donc d'un traité qu'on peut considérer comme un représentant secondaire, à faible diffusion manuscrite (quatre manuscrits préservent une version intégrale du texte), de ce courant particulier de la tradition textuelle médiévale et renaissance connu sous le nom de littérature hermétique. Son intérêt essentiel, au prime abord, semble être de témoigner comment un clerc du XI^e siècle pouvait se servir de cette « autorité hermétique » pour couvrir une synthèse présentant un certain équilibre entre la réélaboration personnelle d'une réflexion cosmologique très inspirée par les développements de la philosophie chartraine contemporaine, et des savoirs astrologiques, astronomiques (petit traité sur l'astrolabe) et divinatoires (tonitruomancie/brontologie) tirés à la fois des traductions de l'arabe et de l'hébreu, et des textes latins. Le texte avait bénéficié il y a cinquante ans (1955) d'une première édition par T. Silverstein, qui identifiait une grande majorité des sources, mais n'était pas exempt de défauts dans l'établissement des leçons.

Le présent volume propose d'abord une copieuse introduction générale ('A twelfth century cosmology. The liber de sex rerum principiis'), présentant dans une première section (p. 1-19) les caractéristiques principales du texte, l'inscrivant dans la tradition hermétique et en indiquant les *termini* (1147-début du XIII^e siècle), avant d'examiner très longuement la théorie cosmogonique des six principes développée par l'auteur et ses rapports avec ses différentes sources d'inspiration (p. 19-120, à compléter par une bibliographie p. 120-121). Il fournit ensuite une introduction à l'édition qui commente, après quatre reproductions de pages des différents manuscrits, la tradition subsistante (p. 125-129) et sa généalogie (p. 130-138, à compléter par une note sur l'édition précédente p. 138-139 et sur les critères d'édition p. 142-143). Suit enfin, p. 147-211, l'édition du texte, nantie en appendice d'une concordance des manuscrits, des éditions, et d'un index des auteurs.